



**Indigenous Peoples
Rights International**

Championing Indigenous Peoples Rights



ipri@indigenousrightsinternational.org



indigenousrightsinternational.org

Un événement en ligne pour commémorer la Journée Internationale des Droits de l'Homme

VIVRE SOUSMENACE

REPONDRE AUX IMPACTS COLLECTIFS D'AUGMENTATION DES
VIOLENCES A L'EGARD ET LA CRIMINALISATION DES PEUPLES AUTOCHTONES

*Projection sur les Peuples Autochtones en Colombie, Brésil, Mexique
et Philippines*

LE 09 DECEMBRE 2020
06:00 PST | 15:00 CET | 22:00 PHST

L'interprétation en Anglais, Portugais,
Français, et Espagnol sera fournie.



Enregistrement:

bit.ly/LivingUnderThreat



zoom



LIVE

CONTEXTE

Au cours de son mandat, le Rapporteur spécial des Nations Unies, Rodolfo Stavenhagen, a utilisé l'expression « écart de mise en œuvre » en référence à la reconnaissance croissante des droits collectifs et individuels des peuples autochtones dans le Droit de l'Homme International et même dans les constitutions et législations nationales, qui n'a pas connu de changements réels sur le terrain pour la vie et la survie de ces peuples partout dans le monde.

Les Rapporteurs Spéciaux ultérieurs ont enregistré la même situation, même après l'adoption historique de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUDPA). Comme l'a également rapporté l'ancien Rapporteur Spécial des Nations Unies Tauli-Corpuz, la violence et la criminalisation auxquelles sont confrontés les peuples et communautés autochtones, en particulier lorsqu'ils défendent leurs terres, territoires et ressources naturelles, sont une préoccupation sérieuse et croissante. La situation pendant la pandémie COVID-19 et la possibilité que les efforts pour la soi-disant « reprise économique » soient à nouveau basés sur l'extraction inconsidérée des ressources naturelles, comme l'a évalué l'actuel Rapporteur spécial de l'ONU, Francisco Calí, illustrent un scénario alarmant pour le respect et la réalisation des droits des peuples autochtones dans un proche avenir. Pour lutter contre les violations en cours et prévenir les abus futurs, la communauté internationale doit respecter ses engagements internationaux en matière de droits humains et agir maintenant pour garantir que les droits des peuples autochtones sont pleinement respectés et protégés.

En 2019, Indigenous Peoples Rights International (IPRI) a été fondée pour répondre à ces préoccupations. Le travail de l'IPRI est axé sur le traitement, par le biais de rapports, de campagnes, de lobbying et d'autres stratégies, des effets de la violence et de la criminalisation des peuples autochtones et de l'impunité des auteurs qui en découle, en tenant compte en particulier des impacts collectifs de ces violations des droits humains. Entre autres actions, l'IPRI a développé un fonds juridique et sanctuaire pour soutenir les individus et les peuples autochtones souffrant de ces situations.



**Indigenous Peoples
Rights International**

Championing Indigenous Peoples Rights



ipri@indigenousrightsinternational.org



indigenousrightsinternational.org

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Droits de l'Homme 2020 des Nations Unies, ce webinaire souhaite attirer l'attention sur les attaques contre les droits collectifs des peuples autochtones sur leurs terres et leurs ressources ainsi que sur leur autodétermination, leur autonomie et leur auto-gouvernance. Ces droits collectifs, inscrits dans la Déclaration des Nations Unies, sont essentiels à leur bien-être collectif et à leur survie en tant que peuples distincts. Il présentera également la manière dont les peuples autochtones répondent aux défis/difficultés et partagera le travail de l'IPRI et ses actions proposées pour faire face à cette situation.

OBJECTIFS

Le webinaire a deux objectifs:

- Souligner l'importance des droits collectifs des peuples autochtones et, en même temps, la nature collective des impacts des violations de leurs droits humains, à travers la présentation des problèmes clés dans les pays cibles suivants: Brésil, Colombie, Philippines et le Mexique;
- Partager la pertinence du travail de l'IPRI concernant la violence et la criminalisation subies par les peuples autochtones et son accent sur la dimension collective de ces problèmes.

CONTENUS

Le panéliste présentera ses points de vue en discutant de questions suivantes:

- Saper l'autodétermination, l'autonomie et l'auto-gouvernance des peuples autochtones: les Peuples Autochtones de Colombie après les Accords de Paix
- Des actions législatives criminalisant les Peuples Autochtones - La loi Antiterroriste aux Philippines et son impact sur les Droits Collectifs et Individuels des Peuples Autochtones
- La force des Peuples Autochtones face aux anciennes et nouvelles menaces de développement non durable au Mexique
- Violence et criminalisation dans un environnement de régression sur des droits reconnus: situation au Brésil



INTERVENANTS & MODÉRATRICE



Victoria Tauli-Corpuz (MODÉRATRICE)

Co-directrice Mondiale de l'IPRI

Ancienne Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones

Vicky est une militante autochtone du peuple Kankana-ey Igorot de la région de la Cordillère aux Philippines. Elle est la fondatrice et actuelle Directrice Exécutive de la Fondation Tebtebba (Centre International des Peuples Autochtones pour la Recherche Politique et l'Education) aux Philippines.



Sonia Guajajara

*Coordinateur, Articulação dos Povos Indígenas do Brasil
Brésil*

Sonia est une militante et politicienne écologiste et autochtone du Brésil. Elle participe régulièrement à des forums internationaux, tels que le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies et les négociations de l'ONU sur le climat. Elle a récemment été nommée l'une des 100 Latinos les plus influents engagés dans l'action climatique.



Leonor Zalabata Torres

Membre du Conseil Mondial de l'IPRI

*Commissaire aux Droits de l'Homme, Confederacion Indigena Tayrona
Colombie*

Leonor est une militante autochtone de l'organisation Arhuaco dans la Sierra Nevada de Santa Marta, del Cesar, en Colombie. Elle est Commissaire aux Droits de l'Homme de la Confédération Autochtone de Tayrona (Confederacion Indigena Tayrona) et représentante de la Commission Nationale des Peuples Autochtones de Colombie.



Mai Taqueban

*Directeur exécutif, Centre des droits juridiques et des ressources
naturelles*

Philippines

Mai est Avocate et Professeure aux Philippines. Elle fait partie des avocats qui ont déposé une pétition au nom des Peuples Autochtones et moro de la Cordillère à Mindanao contre la loi antiterroriste.



Abel Barrera

*Fondateur et directeur, Centro de Derechos Humanos de la Montaña,
Tlachinollan*

Mexique

Abel est un anthropologue mexicain et un militant des droits humains. Il a été récompensé par Amnesty International avec le Prix 2010 dénommé 2010 Robert F. Kennedy Human Rights Award pour ses travaux au Centre pour les Droits de l'Homme de la Montagne de Tlachinollan à Guerrero.